

PROCEDURE D'ALERTE

1.  ⇒ Si une personne présente des signes d'aggressivité
 - ✓ Le système de vidéosurveillance permet un enregistrement visuel de la scène
2.  ⇒ En cas de déclenchement du système
 - ✓ Le système de vidéosurveillance s'enclenche et enregistre la situation
 - ✓ Un appel est transmis immédiatement à un agent de sécurité
3.  ⇒ L'agent de sécurité contacte le Gestionnaire par téléphone
 - ⇒ Le gestionnaire se déplace dans le bureau annoncé par le gardien et confirme le besoin d'intervention



NOTA : NE JAMAIS SE METTRE EN DANGER – EN CAS DE DOUTE, LE POINT 5 EST A APPLIQUER : INTERVENTION DE L'AGENT